



# Réunion finale du projet APPROVE au Comité des Régions

**APPROVE**  
Interreg Europe



**Thématique**

**Type d'actualité**

En direct de Bruxelles

# **Le 1er juin a eu lieu au Comité des Régions à Bruxelles la réunion finale du projet européen APPROVE, dont la Région Normandie est l'un des partenaires**

APPROVE est un projet financé par le programme de coopération territoriale européenne INTERREG Europe (FEDER) 2014-2020, qui porte sur l'amélioration de l'acceptabilité sociale des énergies renouvelables. Il regroupe plusieurs régions européennes, dont la Laponie (Finlande), chef de file du projet, la Castilla y Leon (Espagne), l'Epire (Grèce) et la Normandie.

Ce projet, qui a débuté en 2018, a permis l'identification dans chacun des territoires partenaires de bonnes pratiques, qui ont pu être diffusées via la plateforme du projet. Au total, 6 bonnes pratiques normandes y figurent. Lors de l'événement au Comité des Régions le 1er juin, deux d'entre elles ont été mises en avant :

- La première concerne l'organisation sur le territoire normand d'ateliers sur la transition énergétique, organisés par l'ORECAN, l'Observatoire régional énergie, climat, air de Normandie, à destination des élus locaux normands.
- La seconde concerne un projet citoyen lancé via l'entreprise sociale Plaine Sud Energies pour installer des panneaux solaires sur les toits des écoles de Bourguébus, Saint-Aignan de Cramenil et Garcelles Secqueville. Ce projet a permis tout à la fois d'impliquer des citoyens et des communautés, juridiquement et financièrement, dans un projet local d'énergie renouvelable et de renforcer l'éducation à la transition écologique.

Grâce au travail effectué dans le cadre du projet APPROVE, chaque territoire partenaire a élaboré un plan d'action, visant à améliorer l'acceptabilité sociale des projets d'énergie renouvelable, et à répondre ainsi aux obstacles identifiés dans le cadre du projet. La Région Normandie a pour sa part choisi de se concentrer sur deux actions :

- La première concerne l'établissement de nouveaux critères (techniques, environnementaux et sociaux) pour le financement par le FEDER et d'autres fonds publics des projets de biogaz. Une charte a également été élaborée, définissant les caractéristiques des installations de production de biogaz à soutenir et promouvoir, dont le respect serait une condition pour avoir accès aux financements publics.
- La seconde action vise le développement et la mise en œuvre d'un cadre régional et d'une animation pour une implication citoyenne dans les projets énergétiques. Cette action se concentre sur l'implication des citoyens, et comprend également des formations pour les élus et les fonctionnaires locaux.

En conclusion, la participation à ce projet a permis à la Normandie de travailler sur la question de l'acceptabilité des projets d'énergie renouvelable, point clé pour atteindre les objectifs en matière de transition énergétique. Le développement de critères de qualité doit permettre d'empêcher l'attribution de fonds publics à des projets de mauvaise qualité qui pourraient heurter l'opinion publique. Pour l'avenir, la Normandie insiste aussi sur l'importance de poursuivre et renforcer la sensibilisation des élus et fonctionnaires locaux, qui sont le relais de ce type de projets sur leurs territoires.

**Pour plus d'infos :**